

Conditions Générales de Vente

Article 1 – Objet et champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'entreprise Un Poil de Douceur (N°SIRET : 90984182700019) (ci-après « l'Organisme de formation ») consentement au responsable de l'inscription, professionnel et/ou participant à la formation (ci-après « le Client ») une formation issue de son offre de formations. Ces CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet www.unpoildedouceur.com.

1.2 Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des CGV présentes, lesquelles prévalent sur tout autre document du Client, notamment sur les conditions générales d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de l'Organisme de formation.

1.3 Les CGV peuvent être mises à jour en cours d'exercice. La dernière version est consultable sur le site Internet www.unpoildedouceur.com. Les modifications ne peuvent donner droit à aucune indemnité au profit du Client.

1.4 Les CGV présentes concernent toutes les formations, quel que soit le module choisi, dispensées en présentiel dans les locaux de l'Organisme de formation.

Article 2 – Modalités d'inscription

2.1 L'inscription à une formation doit être faite par le Client par l'un des moyens suivants :

- Envoi d'un email mentionnant la demande d'inscription et contenant les coordonnées du Client (nom, prénom, adresse, raison sociale, le cas échéant), ainsi que le module de formation choisi, à l'adresse laura.gaudin.po@gmail.com.
- Envoi du formulaire de pré-inscription/demande d'informations complété, disponible sur le site www.unpoildedouceur.com, par télécopie, fax ou courrier.

Une confirmation de réception de la demande d'inscription est envoyée au Client sous 48 heures, accompagnée d'une convention de formation. La confirmation de réception ne vaut pas validation de la tenue de la formation. Si le Client le souhaite, il peut réaliser entre 1 et 5 journées d'essai pour valider son projet (non obligatoire).

2.2 Pour assurer la qualité de la formation, un nombre minimum et maximum de participants est fixé pour chaque séance (généralement limité à 3 personnes, sauf cas particuliers). L'Organisme de formation s'engage à respecter ces limites et à maintenir les sessions même avec un nombre réduit de participants. La confirmation de la tenue de la session est envoyée au Client 21 jours ouvrés avant la date de la formation, accompagnée des informations pratiques (horaires et lieu). À l'issue de la formation, le Client reçoit la facture, la copie de la liste d'émargement et les évaluations.

Article 3 – Modalités de formation

3.1 L'Organisme de formation est libre de choisir les méthodes et outils pédagogiques utilisés. Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et dans les documents de communication de l'Organisme de formation. Les formations se déroulent dans le Centre de formation de l'Organisme de formation, où les participants doivent respecter le règlement intérieur. L'Organisme de formation se réserve le droit d'exclure tout participant perturbant le bon déroulement de la formation ou contrevenant gravement au règlement intérieur.

3.2 L'Organisme de formation n'est pas responsable des erreurs ou omissions éventuelles dans la documentation fournie (ci-après "la Documentation"), qui est un support pédagogique et non un manuel réglementaire. Les documents annexes fournis complètent la formation mais n'engagent pas l'Organisme de formation quant à leur exhaustivité, ni à leur mise à jour post-formation.

Article 4 – Tarifs et conditions de paiement

4.1 **Tarifs** : Les prix sont indiqués en euros TTC. Toute formation ou cycle a commencé est dû dans sa totalité. Les frais liés aux outils et matériels (ciseaux, blouses, livres techniques, déplacement, hébergement) sont à la charge du Client.

L'Organisme de formation se réserve le droit de réviser ses tarifs annuellement ou en cas de modification des coûts externes affectant la prestation de formation. Le Client sera informé de tout changement au moins 30 jours avant leur application.

4.2 Conditions de règlement :

4.2.1 Les factures sont payables à réception ou selon l'échéancier convenu, sans escompte, par chèque ou virement. En cas de retard, des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront appliquées de plein droit, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. L'Organisme de formation se réserve le droit de suspendre la formation jusqu'au paiement intégral des sommes dues, faute de quoi après un retard de paiement de plus de 2 mois la formation est annulée mais le paiement total de la formation reste dû.

4.2.2 En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur (OPCO), il appartient au Client de s'assurer de l'obtention de ce prix en charge avant le début de la formation. Si le paiement de l'OPCO n'est pas reçu, le Client sera facturé de l'intégralité du montant restant dû ainsi qu'éventuellement majoré de pénalités de retard.

En cas de prise en charge par un organisme collecteur le client s'engage à :

- L'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur sa commande en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur ;
- De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de Formation.
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Article 5 – Annulation ou report de la formation par l'Organisme de formation

L'Organisme de formation peut annuler ou reporter une session en informant le Client au moins 7 jours calendaires avant la date prévue, sans que cela donne lieu à indemnité. En cas d'annulation sans session de rapport, la totalité du montant versé sera remboursée. En cas d'annulation pour cause de force majeure, une nouvelle session sera proposée dans les meilleurs délais. L'Organisme de formation n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte. L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.

Article 6 – Annulation ou report par le Client

Le Client peut annuler ou reporter sa participation sans frais en informant l'Organisme de formation par écrit au moins 21 jours ouvrés avant la date de la formation. Au-delà de ce délai, des frais d'annulation seront appliqués :

- Entre 20 et 10 jours ouvrés avant : 50 % du prix de la formation
- Moins de 10 jours ouvrés avant : 100 % du prix de la formation

En cas d'absence pour raisons de santé justifiée par un Certificat médical, le participant défaillant pourra reporter son inscription sur la prochaine session programmée. A défaut, il sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation.

En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa Formation.

En cas de retard, d'absence partielle ou de non-respect des horaires de formation, le Client reconnaît que cela peut entraîner des conséquences sur la validation de la formation et la délivrance de l'attestation de fin de formation

Article 7 – Propriété intellectuelle

Les supports fournis lors de la formation sont la propriété exclusive de l'Organisme de formation et protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction partielle ou totale, diffusion ou utilisation autre que pour les besoins personnels du Client est interdite sans accord exprès de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires. Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.

Article 8 – Clause de non-concurrence

Le participant s'engage à ne pas exercer d'activité de toilettage canin/félin dans le SUD ESTUAIRE pendant une durée de 5 ans suivant la fin de la formation, afin de préserver les intérêts légitimes de l'Organisme de formation.

Article 9 – Renseignements et réclamation

Pour toute demande d'information ou réclamation, le Client peut s'adresser à Un Poil de douceur, 18 place de l'église, 44320, ou appeler le 07-88-95-34-59. Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, le Client a le droit d'utiliser gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige.

Article 10 – Responsabilité

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation. La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

Tout participant est responsable des dommages qu'il pourrait causer aux équipements ou aux locaux de l'Organisme de formation. Les réparations nécessaires seront facturées au Client.



Article 11 – Données personnelles

L'Organisme de formation respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (RGPD). Les données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'exécution de la formation et ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés ».

Article 12 – Divers

12.1 Toute clause des CGV jugée nulle sera réputée non écrite mais n'invalidera pas les autres dispositions.

12.2 Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.

12.3 Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentiel et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (notamment remises accordées par l'Organisme de formation, modalités spécifiques de la Formation, échanges entre les clients).

12.4 L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

12.5 L'Organisme de formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.

12.6 Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.

12.7 Le Client ne pourra intenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.

12.8 **Droit applicable et juridiction compétente** : Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de **Nantes** .

12.9 L'Organisme de formation délivre une attestation de fin de formation sous réserve de la participation active et assidue du Client aux séances programmées. Toute absence non justifiée ou non signalée répété pourra entraîner la non-délivrance de l'attestation.

Fait en deux exemplaires, à [Lieu], le [Date]

Signature de la Directrice de l'Organisme de Formation :

[Nom et Prénom de la Directrice]

Signature du Stagiaire :

[Nom et Prénom du Stagiaire]